

Le paradis des maris

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **44 (1906)**

Heft 12

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-203202>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Le paradis des maris.

UN écrivain français très spirituel et très délicat — c'est une femme, M^{me} de Saverny — dit quelque part ceci :

« A la maison, durant les soirées où, libre de visites, on reste en famille, la femme doit se parer d'une de ces coquettes robes de chambre qui ont toutes les grâces de l'intimité et toutes les séductions de la toilette. C'est le poème en cachemire, peluche et satin, dédié à Monsieur, un poème écrit pour lui seul, dont il apprécie le charme et détaille en souriant les fanfreluches.

» Le premier devoir de la femme est de plaire beaucoup à son mari. Le petit salon, où il la retrouve, doit être pour lui le coin de paradis où il oublie ses fatigues et retrouve sa gaieté. Les jeunes femmes ne savent pas assez ce que peut pour leur bonheur une maison bien tenue, des enfants bien élevés, une élégance délicate. Il faut que le mari sente dans la chaleur du foyer le cœur qui l'anime, l'esprit qui l'éclaire; que depuis le bon fauteuil, la lampe qui marche à souhait, les bibelots choisis avec goût, le thé bien chaud qu'on lui sert, tout, jusqu'au pompon niché dans les cheveux de sa femme, jusqu'au doux parfum de ses dentelles, lui dise : « On » pense à toi ici, et on te veut très heureux ».

» Il y aurait très peu de maris au cercle si leurs femmes comprenaient ainsi qu'il faut mettre de l'art dans leur bonheur. Se dévouer aux siens, vivre en eux, c'est un des doux privilèges du cœur féminin; cela lui donne l'éternelle jeunesse; c'est ce qui rend si charmant le sourire des grand'mères. En existant pour leurs petits enfants, elles prennent encore leur part des joies de ce monde; elles triomphent au bal avec l'ainée de leurs fillettes; elles sont couronnées au collège avec leur petit-fils. Jusqu'à leur dernier jour, elles chérissent la vie, parce qu'elles peuvent aimer, et que tout est là ».

La poule.

DES cagneux, des bancals en foule,
Tous poursuivant la même poule,
Pilant l'herbe et couchant le foin,
Pensent, tandis que leur front coule :

« Que de tintouin

» Pour prendre poule dans un coin ! »

*

Entre leurs pieds, qu'un mauvais moule
A déformés, passant en boule,
Et ne craignant que le chafoin,
Elle s'enfuit et leur roucoule :

« Plus de tintouin :

» Vous n'aurez pas la poule au coin ! »

*

Nous, cagneux perdus dans la foule,
Poursuivons chacun notre poule :
Grands dieux ! Que nous en sommes loin !
Le terrain, sous nos pas s'écroule !...

« Que de tintouin

» Pour n'avoir pas la poule au coin ! »

*

Et cependant, le temps s'écoule :
Nos descendants, la tête saouille,
De prendre leur poule auront soin...

Mais, fondus dans le même moule :

« Pour leur tintouin,

» Prendront-ils poule dans un coin ? »

CHAMPÉDRY.

La déformation professionnelle.

ON connaît l'historiette de ce grammairien qui, sentant sa fin proche, fit venir ses fils et petits-fils et, les ayant rassemblés autour de son lit, leur dit : « Mes chers enfants, je meurs ». Comme il s'était tu et qu'il ne bougeait pas, on crut qu'il avait rendu le dernier soupir ; mais sa tête se souleva de nouveau et de ses lèvres tombèrent encore ces mots : « On peut dire aussi : « Je me meurs... » Cette fois, satisfaite, l'âme du grammairien s'envola pour tout de bon.

Un autre exemple de déformation professionnelle nous vient d'une cité du canton de Vaud. Une bonne femme de cette ville croyait sa dernière heure venue. Le fait est que, prise d'un mal subit, elle effrayait toute la maisonnée par sa pâleur, sa faiblesse extrême et les gémissements que lui arrachaient ses douleurs. Une voisine était allée quérir le médecin, une autre avait couru à la pharmacie, tandis qu'une troisième préparait à tout hasard des cataplasmes de graine de lin pour lui réchauffer le creux de l'estomac.

— Hélas ! mon Dieu, soupirait la malade, si seulement mon mari était là !

Le mari vint enfin, assez tard dans la soirée. Le souci de la vérité nous oblige à dire qu'il sortait du café d'en face.

— Te voilà pourtant ! lui fit sa femme ; j'ai été si tellement malade ; j'ai cru que j'allais mourir.

Alors l'homme, dont la mine joviale avait bien de la peine à prendre un air de circonstance :

— Tu as cru que tu partais pour la toute ?... Eh bien, si c'avait été pour de bon, ma mie, ça m'aurait fait un voyage pour après-demain, un jour où je serai justement un peu déprimé... Oui, ça aurait bien été comme ça.

Le bonhomme est le croque-mort de sa commune.

V. F.

Petites annales de mars.

NOTICE inscrite sur la feuille de garde d'un registre des baptêmes et mariages de Villeneuve, et communiquée au *Conteur* par M. Alfred Millioud, archiviste :

1660. — Le 27^{me} de mars 1660, par grand accident, effet de la sage Providence de Dieu, a esté submergé un batteau de la Villeneuve par un jour de marché de Vevey, auquel il y pouvait avoir 30 sacs de graines et diverses personnes, tant de Bex, Oulon, Aigle, Chessel, Roche, Rennes, Neuville, que d'autres de la Villeneuve, presque au nombre de 26 à 28, estans demeurés du présent lieu submergés l'officier Burnat, Michel Moret et sa femme, la femme de Jean Barbier, Nicolas Dulon, Pierre Chollet, la fille d'Antoine Allard, de Valleyres, s'estans sauvé à la nage seulement deux : Pierre de Colombier, Abram Robin, de Rennes. Dieu nous préserve à l'advenir de semblable funeste évènement.

J. SECRETAN, pasteur.

Papier pour papier.

L'autre jour, dans une droguerie de Lausanne, un client demandait une certaine préparation hygiénique pour les dents. « Nous n'avons pas cet article », fit le commis. Et le chaland de se retirer, au moment même où arrivait le patron.

— On ne laisse pas s'éloigner ainsi les clients, dit le droguiste à son employé ; vous auriez dû offrir à ce monsieur un autre dentifrice, en lui déclarant qu'il valait celui qu'il désirait.

Quelques instants plus tard, entre dans le magasin une bonne dame qui demande du papier pour les W. C.

— Nous n'en vendons pas, fait le même employé.

Alors, le tout jeune rejeton du droguiste, d'un ton engageant :

— Mais si madame veut prendre du papier de verre, c'est la même chose !

Pour Juste Olivier.

MERCREDI dernier, M. H. Matthey a répété, à Aigle, la conférence sur Juste Olivier, qu'il a faite déjà à Lausanne, à Moudon, à Mont-la-Ville — dans cette dernière localité, avec M. A. Freymond — et qui eut partout grand succès. La quête faite à la sortie, en faveur du monument, a produit 38 fr. 90.

*

Mercredi, également, à Combrémont-le-Petit, M. Aug. Vautier, stud. litt., membre du comité du monument, a répété, à Combrémont, la conférence qu'il avait faite à La Sarraz.

Samedi soir, il la répétera de nouveau, dans la grande salle de réunion de Clarens.

Cette conférence est très littéraire et populaire en même temps. Nul doute qu'elle n'intéresse aussi les Montreusiens qui seront heureux d'entendre un enfant du pays leur parler d'un Vaudois qui, par ses poésies et ses chants, a contribué si puissamment à faire vibrer la corde du sentiment patriotique dans notre Suisse romande.

*

Montant des listes précédentes, fr. 1,763,20. — Par M. Eug. Corthésy, à Moudon, produit de la conférence de M. Hubert Matthey, fr. 35,50. — Du comité du *Peuple vaudois*, fr. 309.— — Par M. W. Rossier, à Berchier, produit de la conférence de M. Bonnard, pasteur, fr. 12,60. — De M. Auguste Gaillard, instituteur, à Chexbres, fr. 20.— — Total fr. 2,140,30.

Lausanne, le 5 mars 1906.

Le caissier,

(Signé) H. BERSIER.

Ça réjouit le cœur.

Le long de la grande route poudreuse, sous un soleil de feu, le vieux cantonnier Saugeon s'escrime à casser des cailloux. Vient à passer le pasteur du village voisin.

— Toujours à l'ouvrage, mon ami ? Et l'œil vif, le bras solide, l'âme sereine ?

— On fait ce qu'on peut, monsieur le ministre.

— Eh bien, continuez, mon ami, continuez : le travail réjouit le cœur !

— Surtout quand on le regarde, monsieur le ministre.